

COMMUNIQUÉ

INVESTISSEMENT DANS UNE ENTREPRISE NOVATRICE

Shannon, le 12 février 2010 – La MRC et le CLD de La Jacques-Cartier sont heureux d’annoncer des investissements de 20 000 \$ du Fonds local d’investissement et de 5 000 \$ du Fonds Jeunes promoteurs dans l’entreprise **DY Aventure**, dont le siège social est à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

DY Aventure a été créé en 2009 sous l’impulsion de Mike Deroy. Monsieur Deroy, 33 ans, est technicien en génie industriel et a développé une mini-roulotte s’accrochant derrière un VTT, une motoneige ou un véhicule et qui est dédiée aux amateurs de plein air, de la chasse, de la pêche, du camping, de la randonnée pédestre. Ces mini-roulottes seront fabriquées à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. DY Aventure créera 5 emplois au cours des trois prochaines années.

Le maire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, monsieur Jacques Marcotte, était très fier de confirmer récemment cette aide financière du CLD qui vient confirmer une tendance à la hausse du taux net de création d’entreprises sur le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier et le dynamisme qui anime le milieu des affaires de la région.

La MRC de La Jacques-Cartier regroupe les municipalités de la couronne nord de la Capitale-Nationale, à savoir Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Lac-Delage, Stoneham-Tewkesbury, Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval. Sa mission est de maintenir et coordonner l’aménagement du territoire de La Jacques-Cartier ainsi que le développement de son territoire en partenariat avec les municipalités membres.



M. Marc Giroux, conseiller aux entreprises CLD Jacques-Cartier, M. Mike Deroy, DY Aventure et M. Jacques Marcotte, préfet MRC de La Jacques-Cartier et maire de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

- 30 -

Source : *Hugo Lépine, responsable du développement économique
418 844-2160, poste 303*